

Venezuela : Le CNE informe les pouvoirs publics des résultats du référendum sur l'Essequibo



La Havane, 5 décembre, (RHC)- Le Conseil National Électoral du Venezuela (CNE) a communiqué lundi matin aux plus hautes autorités du pays les résultats du référendum consultatif de dimanche sur l'Essequibo, territoire en litige avec le Guyana voisin.

Au cours d'une cérémonie à Caracas, le président du Conseil National Électoral, Elvis Amoroso, a remis au chef de l'État, Nicolas Maduro, et à Jorge Rodriguez, président de l'Assemblée Nationale, les procès-verbaux de la volonté du peuple lors du référendum pour la défense de l'Essequibo, appelé aussi Guayana essequiba.

Après avoir fait état du traitement de 98,16 % des résultats du vote, Elvis Amoroso a souligné la "participation extraordinaire et sans précédent à ce processus inédit", qui a été, sans aucun doute, "l'expression du peuple souverain".

Chacune des 5 questions sur le bulletin de vote ont eu plus de 95% des réponses affirmatives.

Le président Nicolas Maduro a ratifié la validité du référendum en tant qu'instrument contraignant, car le Oui est la voix et le vote du peuple et la souveraineté du pouvoir constituant "réside dans le peuple", a-t-il déclaré.

La constitution stipule que les décisions seront de "nature contraignante", a-t-il souligné.

De son côté, le président guyanais, Irfaan Ali a appelé ses compatriotes à ne pas avoir peur de menaces ou mensonges et il a exhorté à "honorer l'ordre" de la Cour internationale de justice (CIJ) de la semaine dernière. Le tribunal des Nations Unies a alors appelé les deux parties à s'abstenir de toute action susceptible "d'aggraver ou d'élargir le différend territorial" sur l'Essequibo.

Dans sa résolution, approuvée à l'unanimité par les juges, la Cour internationale de justice a également notifié que Caracas "devrait s'abstenir de prendre toute mesure susceptible de modifier la situation qui prévaut actuellement dans le territoire contesté" et que "la Guyane administre et exerce un contrôle sur cette zone".

Le Venezuela a réaffirmé dans un communiqué qu'il maintiendrait fermement sa défense inébranlable de la légalité internationale et de l'accord de Genève de 1966 comme "seul instrument juridique" permettant une solution pratique et satisfaisante pour les deux parties, par le biais de négociations amicales, politiques et pacifiques.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/341309-venezuela-le-cne-informe-les-pouvoirs-publics-des-resultats-du-referendum-sur-lessequibo>



Radio Habana Cuba